

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2017

- Examen et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Examen du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce,
- Approbation des comptes annuels et des éventuelles conventions,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

PIM

SOCIETE DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES

Société Anonyme au capital de 335 387.84 €

Siège social : 140 bis rue de Rennes

75006 PARIS

552 065 005 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Autres immobilisations corporelles	3 802.04	4 773.38	-20.35
Total des immobilisations corporelles	3 802.04	4 773.38	-20.35
Autres participations	2 380 971.81	2 380 971.81	0.00
Créances rattachées aux participations	183 831.83	171 988.45	6.89
Autres immobilisations financières	1 621.54	1 604.00	1.09
Total des immobilisations financières	2 566 425.18	2 554 564.26	0.46
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 570 227.22	2 559 337.64	0.43
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes sur commandes	157 713.41	157 713.41	0.00
Clients et comptes rattachés	0.00	3 045.20	-100.00
Autres créances	531 988.42	533 594.00	-0.30
Créances	531 988.42	536 639.20	-0.87
Disponibilités	13 685.97	401.47	NS
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	13 685.97	401.47	NS
Charges constatées d'avance	2 218.00	170.56	NS
TOTAL ACTIF CIRCULANT	705 605.80	694 924.64	1.54
TOTAL ACTIF	3 275 833.02	3 254 262.28	0.66

BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	335 387.84	335 387.84	0.00
Réserve légale	33 538.78	33 538.78	0.00
Report à nouveau	0.00	-127 263.80	-100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	70 805.36	-191 034.54	137.06
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	439 731.98	50 628.28	768.55
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques	447 049.37	407 549.37	9.69
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	447 049.37	407 549.37	9.69
DETTES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	11 875.67	47 951.02	-75.23
Emprunts et dettes financières diverses	1 232 324.52	1 582 440.31	-22.13
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 185.09	42 498.58	-43.09
Dettes fiscales et sociales	19 409.49	1 101.94	NS
Autres dettes	1 060 355.64	1 085 728.90	-2.34
TOTAL DETTES	2 348 150.41	2 759 720.75	-14.91
Ecart de conversion passif	40 901.26	36 363.88	12.48
TOTAL PASSIF	3 275 833.02	3 254 262.28	0.66

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	594 039.55	301 273.40	97.18
Coût des achats et charges externes	427 278.82	282 950.92	51.01
VALEUR AJOUTEE	166 760.73	18 322.48	810.14
Impôts, taxes et versements assimilés	2 825.28	573.63	392.53
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	163 935.45	17 748.85	823.64
Dotations aux amortissements et provisions	971.34	134 999.11	-99.28
RESULTAT D'EXPLOITATION	162 964.11	-117 250.26	238.99
Résultat financier	-33 089.58	-73 386.53	54.91

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	129 874.53	-190 636.79	168.13
Résultat exceptionnel	-39 500.17	-397.75	-9830.90
Impôt sur les bénéfices	19 569.00	.00	100.00
RESULTAT NET COMPTABLE	70 805.36	-191 034.54	137.06

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 594 039.55 € contre 301 273.40 € pour l'exercice précédent, soit une progression de +97.18 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 431 075.44 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 971.34 €.

Le résultat d'exploitation ressort à 162 964.11 € contre -117 250.26 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de +238.99 %.

Le résultat financier, d'un montant de -33 089.58 €, contre -73 386.53 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 129 874.53 €, contre -190 636.79 € au 31 décembre 2015.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -39 500.17 €, contre -397.75 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 19 569.00 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 70 805.36 €, représentant 11.92 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression de +137.06 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de -191 034.54 €, soit 63.41 % du chiffre d'affaires.

Résultats de l'activité, progrès réalisés, difficultés rencontrées, évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Informations concernant les dettes fournisseurs

Nous vous présentons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance (C.Com. Art. L. 441-6-1 et D. 441-4 ; LME art. 24-II) pour les deux derniers exercices.

Exercice	Factures à 30 jours	Factures à 45 jours	Factures à 60 jours	Autres délais
31/12/2016	14 792 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
31/12/2015	22 340 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Filiales et participations

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

Activité des filiales

Nous compléterons toutefois ces indications par les éléments suivants :

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue %	Résultat du dernier exercice clos
SPSM ANKORONDRANO	567 658	417 153	93.11	51 184
SARL SOCOMIN PARIS	91 469	-22 307	99.95	-8 834

Informations sur les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous précisons, pour chacun des mandataires sociaux, la rémunération totale et les avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé, par la société elle-même ou par des sociétés contrôlées au sens de l'article L.223-16 dudit Code de commerce, ainsi que la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par ces mandataires :

- Monsieur Karl Bertil **AKESSON**, président du conseil d'administration et directeur général,
 - Rémunérations versées ou avantages reçus : néant
 - Activités exercées dans d'autres sociétés : gérant de la SARL **SOCOMINN**, gérant de la SARL **MATERIEL NAVAL ET INDUSTRIEL**
- Monsieur Roland **RABENANDRASANA**, administrateur,
 - Rémunérations versées ou avantages reçus : néant
 - Activités exercées dans d'autres sociétés : néant
- Mademoiselle Elsa Constantia **AKESSON**, administrateur,
 - Rémunérations versées ou avantages reçus : néant
 - Activités exercées dans d'autres sociétés : néant

Détention du capital social par les salariés

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 70 805.36 euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de 70 805.36 €
- Une somme de 70 805.36 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre conseil quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le conseil d'administration

